



Compte rendu du Conseil Consultatif du 9 février 2022

Présents :

Jean Luc MARCHAND	Président des Anciens Combattants Président du Comité des Fêtes
Marie Claude BUCHARD	Président Génération Mouvement
Maxime LE GRAND	Président Les Lys sous Erables
Alexandre CANADA BUENO	Président Garand de Mémoire 39/45
Bernadette FIRMESE	Secrétaire / Trésorière ADHR (Association Développement Harmonieux et Raisonnée de St Rigomer)
Jean Marie FIRMESE	membre
Dany PELE	membre
José LEFRANC	membre
Patricia LE GRAND	membre
Francis LOISON	Maire délégué
Valérie VINCENT	Adjointe
Christian CAMUS	Conseiller Municipal
Annick CONSONNI	Conseillère Municipale

Excusé : Alexandre CANADA BUENO

Préambule : Les mesures de distanciation physique et les mesures sanitaires sont respectées (port du masque, gel hydro-alcoolique à l'entrée).

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du Conseil Consultatif précédent
- Point sur les actions réalisées et en cours
- Projet d'aménagement du centre Bourg
- Fibre / adressage
- Local Communal (projet d'extension)
- Suggestions
- Questions / Réponses / débats

Le Président du Conseil Consultatif Francis LOISON Maire délégué de St Rigomer des Bois ouvre le Conseil Consultatif à 18 h 30

- **Compte rendu du Conseil Consultatif du 29 octobre 2021 :** Approuvé

Point sur les actions réalisées ou en cours

- **Carrefour D 311 / D 236 / route forestière vers St Rigomer,** l'arrêté et les coordonnées GPS sont transmises au département, les panneaux devraient être repositionnés prochainement

- **Carrefour des Brosses (D 311/ VC 5 / route des Egremondrières / route des Vingt Jours / chemin de la Huberderie**

La commune de St Paterne / Le Chevain attend les devis qui sont dorénavant payant

- **Îlot de la Charmille :** Les conditions météorologiques n'ont pas permis l'élagage des tilleuls, le prestataire va être contacté pour les conditions d'intervention

- **Fibre optique :** La fibre optique a été installée à la Mairie, il reste encore quelques travaux à faire à la Fresnaye pour pouvoir l'utiliser pleinement.
Les adresses de la commune ont été complétées afin de faciliter les raccordements, les riverains ont été informés.

- Informations diverses :

Chemin du Bas Larré : l'empierrement est en cours

La cloche de l'église est réparée (sous garantie) suite à un défaut de conception, le marteau a été changé pour réduire le son.

Les portes de l'église et le portique de la cloche seront repeints aux beaux jours par Mr Mme CONSONNI

Logement au-dessus de la Mairie : une fuite d'eau provenant du vase d'expansion a pourri le plancher et dégradé l'isolation, les employés communaux feront les réparations quand tout sera sec

Les abris bus sont changés par la région, l'entretien est maintenant à notre charge

Salle de la Charmille, l'aménagement d'un WC à la place de la douche et l'agrandissement du WC handicapé sont en cours, une fuite d'eau ancienne a été découverte, la cloison est à remplacer

L'Association Agir / la Redingote va installer un container à vêtements à côté de la zone propreté à la Charmille après accord de la CUA

Commune nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne

(Communes déléguées : Chassé, La Fresnaye-sur-Chédouet, Lignéres-la-Carelle, Montigny, Roullée, Saint-Rigomer-des-Bois)

Maison des services publics : 16, Rue de la Forêt de Perseigne – La Fresnaye-sur-Chédouet – 72600 VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE

Tél. : 02 43 97 80 15 - Télécopie : 02 43 97 86 85 - villeneuveenperseigne72@fresnaychedouet.fr - http://villeneuve-en-perseigne.e-monsite.com

L'Association Garand de la Mémoire va nettoyer le monument aux Morts et repeindre les lettres avant le 8 mai

Les listes électorales sont en cours de mise à jour

La Barrière ONF chemin de la Fontaine a été brisée volontairement avec un véhicule venant de l'intérieur de la forêt, l'agent forestier est prévenu

Un sapin de Noël est planté provisoirement à côté de l'église, il va être repositionné après l'arrachage des 3 troncs morts

Opération Une Naissance / Un Arbre : Une naissance en 2021 → Un chêne va être planté sur le champ de la Charmille

- L'extension du Local Communal : Jean Luc MARCHAND nous a transmis des devis (ossature, charpente, couverture, bardage, portes automatiques) les autres équipements et fournitures sont estimées, le total est de 18000 euro, pour rappel les travaux de construction et d'équipements seront faits bénévolement. Question de quelques membres du Conseil Consultatif : ce local est-il bien positionné par rapport au besoin de Villeneuve en Perseigne ?

- Aménagement centre Bourg

Suite à un problème avec le visio-projecteur Francis LOISON présente le projet sur son ordinateur et s'excuse pour le manque de lisibilité.

Les demandes d'aides DERT et DSIL sont faites, suivant les résultats, les appels d'offres seront lancés mais, peut-être décalés à cause de la forte augmentation des prix, attente d'une période plus favorable

Mr Christian CAMUS et quelques membres du Conseil Consultatif s'interrogent sur la cohérence de l'aménagement du centre bourg alors qu'une habitation fortement dégradée est située en plein centre bourg et qu'elle est à vendre à faible coût d'achat !!

- Elections Présidentielles et Législatives

Une liste des membres du Conseil Consultatif est établie pour tenir le bureau de vote, les groupes vont être constitués en tenant des souhaits de chacun.

- Questions / Réponses / Débats :

Mr José LEFRANC constate que la vitesse dans la traversée du Buisson n'est toujours pas respectée ainsi que rue aux Chèvres.

- Mr le Maire A TROTTEL a renouvelé la demande au Préfet de la Sarthe pour déplacer le radar au milieu du Buisson sur la D 311
- La mise en place de STOP au chemin du Carrefour à pour but de casser la vitesse, d'autres solutions pourront être étudiées sur l'ensemble de la rue aux Chèvres

Mr Jean Marie FIRMESE fait remarquer que les élus de Villeneuve en Perseigne n'étaient pas présents à la réunion organisée par la CUA à Champfleur sur les cheminements doux, réponse les élus de Villeneuve en Perseigne n'ont pas reçu d'invitation, nous en avons informé la CUA.

Mr Jean Luc MARCHAND demande des éclaircissements sur l'autorisation donnée par le Préfet pour la méthanisation SCEA de Cohon alors que les élus avaient donné un avis très défavorable → réponse : les municipalités de Villeneuve en Perseigne, St Paterne / le Chevain et St Cénéri ont déposé un recours gracieux commun contre cette décision.

Mr Dany PELE demande aux élus d'être vigilant suite à l'augmentation permanente de la taxe foncière et à la reprise de l'inflation, il craint une forte demande d'aide (CCAS). Francis LOISON rappelle que les élus de Villeneuve en Perseigne se sont engagés à maîtriser le taux des taxes pour la part communale et que ce taux n'a pas augmenté en 2021 et n'augmentera pas en 2022, il informe que la redevance pour les ordures ménagères devrait assez fortement augmenter dans les futures années.

Marie Claude BUCHARD (Génération Mouvement) demande à bénéficier gracieusement de la salle du Buisson un après-midi par mois → accordé

Bernadette VERMEREN (Les Amis de Gaston Floquet) demande que la maison Gaston Floquet soit raccordée à la fibre, nous transmettons aux élus de Villeneuve en Perseigne

Tour de Table :

Il y a 3 ou 4 arbres morts (D311) au Buisson, peut-on les remplacer ?

Le journal communal n'a pas été distribué à tous les habitants → nous avons fait une réclamation à la Poste, il reste quelques exemplaires disponibles à la Mairie

Le conseil Consultatif se termine à 20 h 00.

Le Maire délégué
Francis LOISON
16 février 2022

